



L'enseignement à distance
pendant le confinement sanitaire au Maroc
-cas de l'enseignement primaire-

Omar Fatah

Sous la direction de professeure Dr Laila BELHAJ
Université Ibn Tofaïl, Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines, Kénitra Maroc

Résumé :

Dans un contexte marqué par la propagation de la pandémie de corona virus, un dispositif de cours à distance a été mis en place et lancé le 16 mars 2020 par le ministère de l'Education nationale présentés sur une panoplie de chaînes TV et de portails électroniques afin d'assurer la continuité pédagogique. L'objectif de cet article est de mieux comprendre les effets de ce modèle d'enseignement à distance sur la perception des acteurs éducatifs du changement en question et les comportements que cela implique. D'abord, le choix a été dicté par des considérations personnelles puisque nous y avons participé en tant que enseignant et concepteur de cours et ensuite, interpellé par les résultats déclarés sur la continuité pédagogique , nous avons estimé nécessaire de mener une recherche afin de comprendre les enjeux et les défis de l'enseignement à distance.

Mots clés : enseignement à distance – intelligence artificielle – plateforme – enjeux



Introduction

Le Maroc, comme les 212 pays touchés par la pandémie de Covid-19 connue par la nomination médiatique sous le nom de Coronavirus, a annoncé la suspension des cours présentiels le 13 mars 2020, afin de protéger les élèves et les étudiants contre l'épidémie. Et pour assurer une continuité pédagogique le ministère de l'éducation nationale a adopté l'enseignement à distance comme un choix pédagogique incontournable vu la situation de crise qui oblige le système éducatif marocain vers une continuité fiable surtout pour les niveaux de certificat.

Dans cette optique, nous essayerons à travers cet article de décortiquer les effets de ce type d'enseignement pendant le confinement en se basant sur les résultats d'une enquête menée auprès d'un échantillon comprenant des enseignants qui ont vécu cette expérience et des parents qui étaient également engagés dans cette nouvelle modalité d'apprentissage. Nous essayerons, à l'issue du dépouillement des résultats, de répondre à la question-problématique :

- À quel point l'enseignement à distance pourrait-il apporter une alternative aux usages actuels afin d'assurer une bonne continuité pédagogique?

Le lancement du programme de l'enseignement à distance par le ministère de l'éducation nationale le 13 mars 2020 n'était pas anodin. Le ministère a déclaré ce recours à travers les programmes mis en œuvre depuis 2005 sous la nomination GENIE (Généralisation des Technologies d'Information et de Communication dans l'Enseignement au Maroc), visant à intégrer les technologies de l'information



et de la communication (TIC) pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation dans les écoles primaires et secondaires, par la formation de 230000 personnes (enseignant, inspecteur, chef d'établissement...) et pour réaliser ces objectifs, le programme GENIE s'est basé sur deux modules de formation : un module pour l'initiation en informatique et un autre pour l'usage pédagogique des TICE.

Parallèlement à cette formation il y avait des projets pilotes pour l'expérimentation des ressources numériques. Une expérience menée par plusieurs AREF (L'Académie Régionale d'Éducation et de Formation) dans le cadre des partenariats en éducation avec Microsoft, USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) ou Koica-Corée du sud.

Le premier bilan périodique de ce programme (2009-2013) divulgué par le DPG (Direction du Programme Génie) affirme que 207941 personnes ont bénéficié de leurs formations sur les 230000 personnes visées. Un résultat remarquable qui atteint un pourcentage de 90%. Tandis que la promotion de l'usage des ressources numériques était assurée par la mise en place du Portail national TICE et le laboratoire de ressources numériques au Centre National de l'Innovation Pédagogique et de l'Expérimentation.

Deux semaines après le lancement de l'enseignement à distance pendant la période de confinement, le Ministère de l'éducation nationale a livré son bilan où il indique que le nombre d'utilisateurs sur le portail TelmidTICE a atteint les 600.000 par jour sur les 3000 contenus disponibles sur la plateforme.



Dans le même contexte, le nombre de classes virtuelles créées jusqu'au 1er avril s'élève à 400.000 pour les établissements de l'enseignement public, avec un taux de couverture d'environ 52% sur l'ensemble des classes, et 30.000 classes pour les établissements de l'enseignement privé (taux de 15%). Le nombre d'utilisateurs de ce service au 1er avril s'est chiffré à 100.000 utilisateurs actifs.

Un bilan important qui nous montre les efforts du ministère afin de garantir une continuité pédagogique et éviter les retombées négatives de toutes interruption des études.

Dans la foulée, parmi ces chiffres nous avons noté que 48% des classes était exemptées de classes virtuelles créées. Autrement dit c'est presque la moitié des élèves qui ont été privés de ce genre de classes.

A cet égard la question de l'égalité des chances s'impose comme un vrai défi à relever pour garantir la réussite et la pérennité du projet.

Dans une perspective d'avoir une vision plus claire sur ce projet, nous avons élaboré un sondage, auprès des enseignants-parents, afin de cerner les différentes entraves et points forts de ce type d'enseignement inédit au Maroc.

Concernant la méthodologie, nous avons opté pour une approche mixte. L'approche qualitative paraît la mieux adaptée en traitant les informations communiquées par le ministre de l'éducation nationale et les communiqués de la direction d'enseignement à distance. Nous avons estimé, aussi, que l'approche



quantitative sied mieux aux enseignants-parents qui ont suivi cette expérience d'enseigner à distance pour la première fois. Les données de l'enquête ont été traitées avec le logiciel d'analyse de statistique de GOOGLE FORMS. Nous avons réalisé une analyse descriptive des données pour une série de variables que nous avons jugées pertinentes de considérer en raison de leur intérêt pour l'enquête. Composé de questions fermées et de questions ouvertes, le questionnaire avait pour objectif de recueillir l'opinion des enseignants-parents à propos de l'expérience de l'enseignement à distance qu'ils venaient de vivre. Nous avons eu recours au questionnaire comme outil de collecte d'informations. Il a été diffusé par courrier électronique ; 81 ont retourné leur questionnaire complété. Ils se répartissent comme suit : 35 femmes (soit 43,2% des répondants) et 46 hommes (soit 56,8 % des répondants). Cet échantillon a une moyenne d'âge de 30-49 ans et 84% des sondés travaillent dans le secteur public. La majorité des répondants (93 ,9%) ont un niveau d'études licence ou plus.

Nous avons remarqué que le téléphone et l'ordinateur sont considérés comme l'outil le plus utilisé par les répondants ce qui explique que 65,4 % de contenu pédagogique a été communiqué par les réseaux sociaux contre un faible pourcentage de 7,4% pour la télévision.

En ce qui concerne les ressources numériques produites ,70% environ sont des productions personnelles des enseignants tandis que les ressources reçues depuis la plateforme Taalimtice constituent seulement 10% des ressources estimées adaptées



ou importantes pour 90,1% des sondés. Par ailleurs (74,1%) des répondants ont avancé que la correction envoyée permet de comprendre partiellement les erreurs commises par l'apprenant.

Pour surmonter ces difficultés, 92,6% des sondés favorisent l'utilisation d'une plateforme pour un enseignement à distance plus fiable et spécifiquement une plateforme intelligente qui s'adapte au rythme d'apprentissage de l'apprenant.

D'après l'analyse des résultats et des communiqués officiels, nous avons pu déduire des remarques générales que nous pouvons résumer ainsi:

1- La continuité de programmation de formations sur l'usage des TIC et la généralisation de l'outil technologique dans les écoles et les universités s'avèrent inéluctables pour familiariser les acteurs du domaine éducatif avec la numérisation des ressources pédagogiques.

2- À cause des disparités socioéconomiques et géographiques, presque la moitié des élèves ont été privés de classes virtuelles, des élèves/étudiants, issus de familles démunies ou tout simplement habitant dans des cantons non couverts par les réseaux Internet, se sont trouvés privés de leur droit de suivre les programmes de la continuité pédagogique.

3- Concernant les ressources numériques publiées sur le site officiel, la précipitation, l'improvisation et la "théâtralisation" nous ont mis devant des capsules vidéos conçues à la hâte et qui regorgent d'erreurs. En outre elles n'assuraient pas la totalité du programme.



4- Les contenus de certains cours se construisent graduellement et en fonction de la complicité affective qui anime les échanges et le débat entre l'enseignant et l'apprenant. L'utilisation des réseaux sociaux n'est pas adaptée à ce genre de situation d'où , une réflexion pour une plateforme adaptée qui assure la réactivité et l'interactivité nécessaires à la transmission de certains savoirs serait une solution prometteuse.

5- La diversification des ressources numériques (en respectant les différences individuelles) en fonction des niveaux d'apprentissage des élèves offre des possibilités d'apprentissage supplémentaires et assure l'enthousiasme de l'apprenant pour suivre le programme éducatif.

6- Penser à la création d'une plateforme intelligente capable de fournir des services éducatifs en fonction du niveau d'apprentissage individuel de l'élève assurant l'accompagnement individuel de son développement éducatif par des parcours spécifiques qui nous garantissent l'appétence chez l'élève et d'atteindre toutes les compétences visées. Cette plateforme intelligente peut être en mesure d'effectuer des évaluations et des tests pour s'assurer que les objectifs éducatifs sont atteints.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, nous invitons le ministère et les chercheurs de l'éducation à se pencher sur le recours à l'intelligence artificielle susceptible de remédier aux défaillances constatées.